



Memento pour la récupération et le traitement des DEEE

Générale n°2022/29 - Octobre 2022

Le traitement des déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE) récupérés chez vos clients doit faire l'objet d'un traitement conforme à la réglementation. Le Snefcca et Perifem ont réuni tous les acteurs concernés, fabricants, bureaux d'études, installateurs, exploitants et éco-organismes pour recueillir les bonnes pratiques de traitement des DEEE.



Vous trouverez notamment dans le guide joint :

- Le rappel des points réglementaires et des définitions clés pour vous identifier dans la chaîne de valeur ;
- Les préconisations des metteurs en marché, responsables du traitement des équipements en fin de vie, pour identifier les filières agréées pour la collecte ;
- Les solutions apportées par les éco-organismes pour la récupération des DEEE.

En cas de questions sur des cas non traités dans le guide,

n'hésitez pas à nous solliciter à contact@snefcca.com.

Fichiers en téléchargement :

Guide opérationnel | Collecte des déchets des équipements électriques et électroniques professionnels :
(https://www.snefcca.com/Data/downloads/Article/4020149312_643_guide-deee-19-10-2022-avec-compression.pdf)